



Robex.

CONSTRUIRE UN GROUPE
MINIER RESPONSABLE

29 avril 2024

Rapport de gestion

Table des matières

1. FAITS IMPORTANTS	4
1.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023.....	4
1.2. RÉSUMÉ CORPORATIF POUR L'EXERCICE 2023.....	5
1.3. RÉSUMÉ CORPORATIF DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023.....	5
1.4. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	6
1.5. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR L'EXERCICE 2024.....	6
1.6. PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2024.....	7
1.7. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	8
2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	10
2.1. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	12
2.2. SITUATION FINANCIÈRE.....	14
2.3. FLUX DE TRÉSORERIE.....	17
3. AUTRES ÉLÉMENTS	18
3.1. ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	18
3.2. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS.....	19
3.3. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	21
3.4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	22
4. RÉSULTATS TRIMESTRIELS	23
5. OPÉRATIONS	25
5.1. EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA.....	25
5.2. BIENS MINIERES.....	26
6. RISQUES ET INCERTITUDES	26
7. CAPITAL-ACTIONS	27
8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	28
8.1. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES.....	28
8.2. NOUVELLES NORMES COMPTABLES.....	28
8.3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES.....	28
9. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	28
9.1. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS.....	29
9.2. RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS.....	31
9.3. MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES.....	34
10. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	35
11. INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS	35



CONSTRUIRE UN GROUPE
MINIER RESPONSABLE

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'or en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Société exploite la mine de Nampala depuis 2017 et est titulaire de cinq permis d'exploration au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et à l'ouest (Sanoula et Diangounté) du pays. La Société possède aussi un portefeuille de quatre permis d'exploitation (« projet de Kiniéro » ou « Kiniéro ») en République de Guinée, qui consiste en un ensemble de licences minières (environ 470 km²) dans le bassin de Siguiri.

La Société gère ses activités sur la base de secteurs opérationnels distincts, à savoir (i) l'exploitation minière (or), (ii) l'exploration et évaluation minière et (iii) la gestion corporative.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites et affichées aux fins de négociation à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RBX » et sont également négociées sur le marché hors cote des États-Unis, sous le symbole « RSRBF » et à la Bourse Frankfurt (Bourse de Francfort), en Allemagne, sous le symbole « RB4 ».

La priorité stratégique de Robex consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance. La Société s'est également engagée à exploiter ses actifs de façon efficace, sécuritaire, responsable et durable.

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 29 avril 2024, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2023 (les « états financiers ») et devrait à cette fin, être lu conjointement avec ces états financiers (incluant les notes afférentes) et la notice annuelle 2023, ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. SEDAR+ est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et certaines informations prospectives. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « *Risques et incertitudes* » et « *Énoncés prospectifs* » du présent document.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS et des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport pour plus d'information sur ces mesures.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens (\$), soit la monnaie de présentation de la Société, et est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont l'euro, le franc CFA, le franc guinéen, la livre sterling et le dollar américain. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « Robex » renvoient à Ressources Robex Inc. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

1. FAITS IMPORTANTS

1.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023

	2023	2022	Variations
Onces d'or produites	51 827	46 651	11,1 %
Onces d'or vendues	51 205	48 029	6,6 %
	\$	\$	
REVENUS – VENTES D'OR	134 668 343	112 236 766	20,0 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 250 997	62 509 730	-75,6 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(13 196 139)	41 647 586	-131,7 %
RÉSULTAT NET	(9 346 073)	32 813 517	-128,5 %
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:			
Résultat net	(6 637 044)	30 777 719	-121,6 %
Résultat de base par action	(0,074)	0,484	-115,2 %
Résultat dilué par action	(0,074)	0,481	-115,3 %
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 266 557	29 817 147	78,6%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ¹	0,591	0,469	26,0%
	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022	Variations
ACTIF TOTAL	266 991 967	251 761 308	6,0 %
PASSIF TOTAL	82 918 032	55 206 985	50,2 %
DETTE NETTE ¹	46 628 545	21 673 490	115,1 %

¹ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et de leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

1.2. RÉSUMÉ CORPORATIF POUR L'EXERCICE 2023

La production a atteint 51 827 onces pour l'exercice 2023, comparativement à 46 651 onces en 2022. Cette hausse de la production d'or de 11,1 % a été réalisée grâce à l'augmentation de la quantité de minerai traité de 9,8 % et a permis à la Société d'augmenter la quantité d'or vendu de 3 176 onces en 2023, soit un total de 51 205 onces comparativement à 48 029 onces en 2022.

L'augmentation du prix de vente moyen réalisé de 293 \$ par once vendue explique aussi la hausse des revenus de ventes d'or de 20 %, soit de 134 668 343 \$ comparativement à 112 236 766 \$.

Le résultat d'exploitation minière de 2023, en baisse de 75,6 %, a été impacté par une augmentation importante de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 84,3 %, dont celui sur les frais de découverte des nouvelles fosses en exploitation, ainsi que par une charge de dépréciation de la mine de Nampala, évaluée à 53 887 997 \$. Les conditions d'exploitation et les pressions sur les coûts ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation au 31 décembre 2023, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction de la Société a procédé à un test de dépréciation sur la mine de Nampala. Veuillez vous référer aux états financiers pour de plus amples détails.

Le résultat opérationnel négatif de l'exercice 2023, s'élevant à -13 196 139 \$, représente un revirement par rapport au résultat positif de 41 647 586 \$ enregistré en 2022. Cette contre-performance s'explique également par une augmentation des charges administratives de 42,8 %. Cette hausse découle de la croissance de la Société, à la suite de l'acquisition du Groupe Sycamore en 2022, qui a nécessité une montée en charge des fonctions supports afin de garantir la réalisation des objectifs de ROBEX.

Par conséquent, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de l'exercice 2023 de -6 637 044 \$ se compare à un résultat net de 30 777 719 \$ en 2022.

En dépit du résultat net déficitaire enregistré pour l'exercice 2023, les activités d'exploitation ont généré une augmentation des flux de trésorerie de 78,6 %, pour atteindre 53 266 557 \$ par rapport à 29 817 147 \$ pour l'exercice 2022. Cette performance s'explique principalement par la variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 22 234 759 \$.

1.3. RÉSUMÉ CORPORATIF DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

La production a atteint 14 307 onces pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 11 253 onces pour la même période en 2022. Ceci est lié à une performance opérationnelle soutenue par plusieurs facteurs : l'optimisation de la maintenance pour palier au problème de débordement des CIL et l'efficacité des pompes à rejets considérant la mise en fonction de l'agrandissement d'une des cellules au parc à résidus en décembre 2023. L'usine de Nampala avait aussi traité moins de minerai au quatrième trimestre de 2022 à la suite de l'émeute qui nous a forcé d'arrêter la production du 15 au 18 décembre.

Cette performance de production au dernier trimestre de 2023 a permis à la Société d'augmenter la quantité d'or vendu de 3 642 onces, soit 13 376 onces comparativement à 9 733 onces pour la même période en 2022. L'augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 361 \$ explique également une partie de cette hausse des revenus de ventes d'or de 58,6 %, soit des revenus de 36 149 763 \$ comparativement à 22 794 885 \$ pour la même période en 2022.

Malgré des revenus de ventes d'or supérieurs de 13 354 878 \$, le test de dépréciation de la mine de Nampala, réalisée par la direction de la Société au 31 décembre 2023, a eu un impact significatif sur le résultat d'exploitation minière du quatrième trimestre de 2023. Cette démarche a entraîné une charge 53 887 997 \$, aboutissant à un résultat négatif de -34 354 378 \$, comparativement à un résultat positif de 10 055 182 \$ pour la même période l'année précédente.

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 18 839 196 \$ comparativement à 13 730 516 \$ au quatrième trimestre de 2022. Cette augmentation de 37,2 % s'explique en grande partie par un résultat net, avant la charge de dévaluation de la mine de Nampala, supérieur en 2023 comparativement au même trimestre en 2022.

1.4. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le 28 mars 2024, la Société a annoncé un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1, entrant en vigueur le 1^{er} avril 2024, et qui avait été préalablement approuvé par ses actionnaires le 29 juin 2023.

Le 23 avril 2024, la Société a émis 5 988 375 actions – post regroupement, dans le cadre de l'acquisition du groupe Sycamore. Veuillez vous référer à la note 7 des états financiers pour de plus amples détails.

1.5. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR L'EXERCICE 2024

Les perspectives du marché de l'or demeurent prometteuses, mais la direction doit faire face à l'anticipation de la fin de l'exploitation de la mine de Nampala au Mali en juin 2026. En Guinée, des travaux d'exploration et d'évaluation sur le gisement de Kiniéro ont donné des résultats encourageants.

Dans le cadre de la transaction du 9 novembre 2022 avec le Groupe Sycamore, la Société est devenue propriétaire des licences d'exploitation liées au district aurifère de Kiniéro en Guinée, ainsi que des droits exclusifs approuvés par les autorités pour obtenir la pleine propriété des licences d'exploitation adjacentes de Mansounia au sud, sous réserve de la satisfaction de certaines conditions préalables. À la suite de la mise à jour récente de l'estimation des ressources sur le site de Mansounia, la direction et le conseil d'administration ont décidé de réviser le calendrier de construction du projet en Guinée. L'objectif de la direction est de finaliser une étude de faisabilité actualisée selon la norme NI43-101 (« EFA ») afin d'améliorer les indicateurs économiques du projet tout en réduisant le risque de la partie métallurgique.

La direction réitère sa stratégie de croissance inclusive et soutenable appuyée par une approche financière prudente et équilibrée. Plus précisément, les objectifs du Groupe pour l'année 2024 sont les suivants :

- **Un nouveau chronogramme pour la mine de Kiniéro :** La direction a entrepris un programme de forage de reconnaissance sur le site de Mansounia en vue d'intégrer des réserves supplémentaires au plan minier de Kiniéro. Ce programme devrait se poursuivre jusqu'au mois de mai 2024 et, ainsi, permettre la mise à jour de l'étude de faisabilité intégrant une augmentation de la production et un mélange d'oxydes plus élevé. L'ingénierie du projet a été revue et finalisée et intègre les nouveaux paramètres de production qui viendront étayer l'EFA. D'ici à septembre 2024, les travaux de terrassement devraient se poursuivre grâce à la mobilisation maintenue de notre partenaire sous-traitant pour la construction, tandis que la direction continue d'ériger les infrastructures clés et de sécuriser les équipements de production. La décision formelle de construction pour le programme d'aménagement révisé du site devrait être prise en octobre prochain. La première coulée est envisagée pour décembre 2025. Ce nouveau calendrier a été envoyé au gouvernement guinéen pour approbation.
- **Les négociations sur le financement du projet de Kiniéro :** Compte tenu de la mise à jour des ressources à Mansounia et des travaux techniques en cours à réaliser dans le cadre de l'EFA, Robex est parvenu à prolonger de 6 mois la maturité du prêt-relais de 35 millions de dollars américains au 21 juin 2024 dans le cadre du financement de Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. Ce délai supplémentaire permettra à Robex d'optimiser la valeur du projet aurifère de Kiniéro et lui donnera plus de temps pour finaliser la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains. Rappelons que l'obtention de ce prêt requiert que la partie de la dépense de développement du projet à la charge de la Société ait été engagée. C'est dans ce cadre du financement de ce projet que la Société a déposé un prospectus simplifié préalable de base définitif, valide pour une période de 25 mois, l'autorisant à émettre des titres pour un montant de placement global maximal de 250 millions \$. Notons cependant que la Société est confrontée à une situation politique et économique compliquée en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à un appétit mitigé des investisseurs pour les valeurs aurifères.
- **Une nouvelle stratégie au Mali :** La fin de l'exploitation actuelle de la mine de Nampala prévue en juin 2026 nécessite une démarche responsable et inclusive associant la direction et toutes les parties prenantes. Le Conseil d'administration et la Direction de Robex restent déterminés à trouver la meilleure solution possible pour cet actif. La Société poursuit des discussions constructives avec le gouvernement malien afin de trouver une solution durable pour le site Nampala en autorisant de nouveaux investissements dans l'exploration.

- **Améliorer l'accès au marché de capitaux** : Malgré la hausse du prix de l'or, il est difficile pour les petites entreprises de financer leurs propres développements de sorte à accroître la valeur pour les actionnaires existants, en raison des préoccupations inflationnistes persistantes et des taux d'intérêt élevés. Le Conseil d'administration et la Direction ont fait appel à SCP Resource Finance (« SCP ») pour les conseiller sur les opérations financières afin de maximiser la valeur pour les actionnaires.

1.6. PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2024

Nos prévisions pour l'exercice 2024 sont :

	Réalisations 2023	Prévisions 2024
Mine de Nampala		
Production d'or	51 827 onces	45 000 à 49 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») ² (par once d'or vendue)	1 285 \$	< 1 500 \$
Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)		
Dépenses en immobilisations de maintien	21 410 312 \$	22 000 000 \$ à 26 000 000 \$
Frais de découverte	16 978 240 \$	17 000 000 \$ à 20 000 000 \$

Les charges administratives pour le Groupe sont de 26 634 269 \$ pour l'exercice 2023 et les prévisions pour l'exercice 2024 sont de 26 000 000 \$ à 30 000 000 \$.

Les prévisions de dépenses en immobilisations de maintien pour l'année 2024 sont de «22 000 000 \$ à 26 000 000 \$ ». Les frais de découverte sont de «17 000 000 \$ à 20 000 000\$ ».

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2024 :

- Prix de vente moyen réalisé de l'or : 2 700 \$ par once
- Prix du carburant: 1,56 \$ par litre
- Taux de change : USD/\$: 1,349

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

² Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et de leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

1.7. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

▫ PRIX DE L'OR

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (London Gold Fixing Price), a fluctué d'un sommet de 2 072 dollars américains à un prix plancher de 1 811 dollars américains l'once d'or. En dollars canadiens, le sommet a été de 2 797 \$ et le prix plancher de 2 445 \$ l'once d'or. Le cours moyen de l'or sur le marché pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 a été de 2 625 \$ l'once, comparativement à 2 345 \$ l'once en 2022, ce qui représente une augmentation de 280 \$, soit 11,9 %.

(en dollars par once d'or)	2023					2022
	T4	T3	T2	T1	Annuel	Annuel
Cours moyen fixé à Londres (dollars américains)	1 985	1 925	1 977	1 892	1 945	1 803
Cours moyen fixé à Londres (dollars)	2 703	2 583	2 654	2 558	2 625	2 345
Prix de vente moyen réalisé (dollars)	2 703	2 568	2 633	2 619	2 630	2 337

▫ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Au Mali, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 864 FCFA le litre (équivalent à 1,93 \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comparativement à 753 FCFA le litre (équivalent à 1,59 \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

La mise en service d'une centrale solaire au Mali confirme la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci permet de diminuer potentiellement l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental. Il convient de noter que les autorités maliennes envisagent de mettre fin aux exonérations de taxes pour le carburant pour l'industrie minière. Veuillez consulter la section « Risques et incertitudes » du présent document.

En République de Guinée, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société H COPEG en franc guinéen, la devise locale de la République de Guinée, à un prix basé sur le prix moyen fixé par la Société Nationale des Pétroles qui était de 13 700 francs guinéens (GNF) le litre (équivalent à 2,11 \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 comparativement à 16 300 franc guinéen (GNF) le litre (équivalent à 2,58 \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

▫ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique : au Mali et en République de Guinée. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle pour le Mali. Au 31 décembre 2023, le FCFA est à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Notre monnaie fonctionnelle en République de Guinée est le GNF et est sujet aux fluctuations du marché.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la moyenne du dollar canadien par rapport à l'euro était à la hausse de 0,089 comparativement à la même période en 2022. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change entre l'euro et le dollar canadien ont eu un impact négatif sur notre coût de maintien tout inclus.

Les taux de change entre l'euro (EUR) le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

EUR / \$	2023	2022
31 mars (clôture)	1,4708	1,3853
30 juin (clôture)	1,4417	1,3467
30 septembre (clôture)	1,4327	1,3383
31 décembre (clôture)	1,4618	1,4458
Premier trimestre (moyenne)	1,4513	1,4201
Deuxième trimestre (moyenne)	1,4625	1,3587
Troisième trimestre (moyenne)	1,4594	1,3138
Quatrième trimestre (moyenne)	1,4640	1,3862
Exercice (moyenne)	1,4593	1,3699

Les taux de change entre le franc guinéen (GNF) le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

GNF / \$	2023	2022
31 mars (clôture)	0,0001585	---
30 juin (clôture)	0,0001540	---
30 septembre (clôture)	0,0001572	---
31 décembre (clôture)	0,0001540	0,0001583
Premier trimestre (moyenne)	0,0001570	---
Deuxième trimestre (moyenne)	0,0001566	---
Troisième trimestre (moyenne)	0,0001561	---
Quatrième trimestre (moyenne)	0,0001586	0,0001529
Exercice (moyenne)	0,0001571	0,0001529

Notez que l'impact du taux de change avec le franc guinéen est non significatif pour l'année 2022, étant donné l'acquisition du Groupe Sycamore le 9 novembre 2022.

2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
Onces d'or produites	51 827	46 651
Onces d'or vendues	51 205	48 029
	\$	\$
EXPLOITATION MINIÈRE		
Revenus - ventes d'or	134 668 343	112 236 766
Charges d'exploitation minière	(40 210 170)	(34 774 721)
Redevances minières	(4 174 388)	(3 477 139)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(21 144 791)	(11 475 176)
Charge de dépréciation de la mine de Nampala	(53 887 997)	---
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 250 997	62 509 730
AUTRES CHARGES		
Charges administratives	(26 632 559)	(18 653 171)
Charges d'exploration et d'évaluation	(585 783)	(183 994)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	(422 674)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(261 819)	(102 949)
Radiation d'immobilisations corporelles	(653 501)	(1 168 823)
Autres produits	109 200	109 973
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(13 196 139)	41 647 586
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières	(2 031 907)	(1 704 897)
Gains de change	2 208 018	742 774
Variation de la juste valeur des bons de souscription	1 016 863	---
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(12 003 165)	40 685 463
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	2 657 092	(7 871 946)
RÉSULTAT NET	(9 346 073)	32 813 517
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:		
Résultat net	(6 637 044)	30 777 719
Résultat de base par action	(0,074)	0,484
Résultat dilué par action	(0,074)	0,481
Résultat net ajusté ³	45 102 247	32 066 948
Résultat de base ajusté par action ³	0,500	0,504
FLUX DE TRÉSORERIE		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	53 266 557	29 817 147
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action ³	0,591	0,469

³ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

Commentaires relatifs aux informations sur les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

Les ventes d'or se sont élevées à 134 668 343 \$ pour l'exercice 2023 comparativement à 112 236 766 \$ pour l'exercice 2022. L'écart favorable de 22 431 577 \$ est attribuable à une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue, soit de 2 630 \$ comparativement à 2 337 \$, ainsi qu'une augmentation du nombre d'onces vendues de 6,6 % (51 205 onces d'or en 2023 comparativement à 48 029 onces d'or en 2022). L'augmentation des redevances minières en 2023 est directement proportionnelle à la hausse des revenus issus des ventes d'or.

Les charges d'exploitation minière ont totalisé 40 210 170 \$ pour l'exercice de 2023 comparativement à 34 774 721 \$ en 2022, soit une augmentation de 15,6 %. Cette hausse est attribuable à plusieurs facteurs, notamment des prix d'achat des réactifs ainsi qu'une augmentation des fournitures et services d'exploitation. De plus, cette augmentation est également due à un nombre d'onces vendues supérieur en 2023.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de l'exploitation minière est passé de 11 475 176 \$ pour l'exercice 2022 à 21 144 791 \$ pour 2023. Cette augmentation découle principalement de l'amortissement des frais de découverte qui ont été capitalisés sur de nouvelles fosses actuellement en exploitation les années antérieures.

En 2023, la Société a constaté une charge de dépréciation de la mine de Nampala, évaluée à 53 887 997 \$, tel que rapporté précédemment.

Les éléments susmentionnés ont abouti à un résultat d'exploitation minière de 15 250 97 \$ comparativement à 62 509 730 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Les charges administratives ont atteint 26 632 559 \$ en 2023, contre 18 653 171 \$ en 2022, soit une augmentation de 7 979 388 \$. Cette hausse est principalement due à l'acquisition du Groupe Sycamore, entraînant des coûts supplémentaires de 1 939 572 \$ (pour 12 mois en 2023 contre 1,6 mois en 2022) et à des dépenses accrues de 3 018 929 \$ pour le site de Nampala, notamment pour la sécurité et la réparation des bâtiments après l'attaque de décembre 2022. Pour le siège social, les coûts supplémentaires de 3 045 404 \$ sont principalement liés à l'intégration de nouveaux membres exécutifs et aux frais de services professionnels découlant de la croissance du Groupe.

Les charges financières se sont élevées à 2 031 907 \$ pour l'exercice 2023, comparativement à 1 704 897 \$ en 2022. Cette augmentation est notamment due à des intérêts de 322 397 \$ sur le prêt-relais obtenu en 2023, ainsi que de l'augmentation des intérêts sur les marges de crédit, s'élevant à 453 117 \$. Cette hausse a toutefois été partiellement compensée par une diminution des intérêts de la dette à long terme de 354 728 \$. En outre, en plus de celles présentées dans le résultat avant l'impôt sur le résultat, la Société a également capitalisé des charges financières de 2 887 757 \$ dans le matériel relatif à l'exploitation minière, ainsi que de 1 395 519 \$ dans les frais d'exploration de sa propriété Kiniéro (aucun montant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Nous avons inscrit un recouvrement d'impôt sur le résultat de 2 657 092 \$ comparativement à une charge de 7 871 946 \$ en 2022. Ce retournement en 2023 s'explique par une économie d'impôt résultant de la dépréciation de la mine de Nampala.

Les éléments susmentionnés ont abouti à un résultat net de -9 346 073 \$ comparativement à un résultat net de 32 813 517 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. De même, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à -6 637 044 \$, contre 30 777 719 \$ pour l'exercice 2022.

2.1. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale. Pour l'exploitation minière, chaque mine constitue un secteur opérationnel tandis que pour l'exploration minière, chaque zone géographique constitue un secteur opérationnel aux fins de l'information financière. Nos secteurs opérationnels se définissent comme suit:

1. Exploitation minière (or) - Mine de Nampala : Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.
2. Exploration et évaluation minière - Biens miniers de la République de Guinée : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement et l'évaluation des biens miniers de la République de Guinée.
3. Exploration et évaluation minière - Biens miniers du Mali : Ce secteur regroupe toutes les activités pour supporter le développement et l'évaluation des biens miniers du Mali.
4. Gestion corporative : Ce secteur comprend toutes les autres activités non rattachées directement aux trois premiers secteurs.

La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	Exercice terminé le 31 décembre 2023				\$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d'or	134 668 343	---	---	---	134 668 343
Charges d'exploitation minière	(40 210 170)	---	---	---	(40 210 170)
Redevances minières	(4 174 388)	---	---	---	(4 174 388)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(21 144 791)	---	---	---	(21 144 791)
Charge de dépréciation de la mine de Nampala	(53 887 997)	---	---	---	(53 887 997)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE	15 250 997	---	---	---	15 250 997
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(14 679 012)	(2 720 336)	(25 369)	(9 207 842)	(26 632 559)
Charges d'exploration et d'évaluation	(585 783)	---	---	---	(585 783)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	---	---	(422 674)	(422 674)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(225 259)	---	(36 560)	(261 819)
Radiation d'immobilisations corporelles	(527 354)	(126 147)	---	---	(653 501)
Autres produits (charges)	(250 673)	27 876	---	331 997	109 200
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(791 825)	(3 043 866)	(25 369)	(9 335 079)	(13 196 139)
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(1 569 651)	(73 863)	(6 725)	(381 668)	(2 031 907)
Gains de change	329 718	56 239	39	1 822 022	2 208 018
Variation de la juste valeur des bons de souscription	---	---	---	1 016 863	1 016 863
RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(2 031 758)	(3 061 490)	(32 055)	(6 877 862)	(12 003 165)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	3 961 769	---	---	(1 304 677)	2 657 092
RÉSULTAT NET	1 930 011	(3 061 490)	(32 055)	(8 182 539)	(9 346 073)

	Exercice terminé le 31 décembre 2022				\$
	Exploitation minière (or) - Nampala	Exploration et évaluation minière - Guinée	Exploration et évaluation minière - Mali	Gestion corporative	Total
EXPLOITATION MINIÈRE					
Revenus – ventes d’or	112 236 766	---	---	---	112 236 766
Charges d’exploitation minière	(34 774 721)	---	---	---	(34 774 721)
Redevances minières	(3 477 139)	---	---	---	(3 477 139)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 475 176)	---	---	---	(11 475 176)
RÉSULTAT D’EXPLOITATION MINIÈRE	62 509 730	---	---	---	62 509 730
AUTRES CHARGES					
Charges administratives	(11 660 083)	780 764	(49 886)	(6 162 438)	(18 653 171)
Charges d’exploration et d’évaluation	(183 994)	---	---	---	(183 994)
Coût de la rémunération en options d’achat d’actions	---	---	---	(863 180)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(36 987)	---	(65 962)	(102 949)
Radiation d’immobilisations corporelles	(1 129 235)	---	---	(39 588)	(1 168 823)
Autres produits	81 476	28 497	---	---	109 973
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	49 617 894	(789 254)	(49 886)	(7 131 168)	41 647 586
CHARGES FINANCIÈRES					
Charges financières	(1 652 352)	(7 796)	(4 542)	(40 207)	(1 704 897)
Gains (pertes) de change	112 916	(15 524)	(1 561)	646 943	742 774
RÉSULTAT AVANT L’IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	48 078 457	(812 574)	(55 989)	(6 524 431)	40 685 463
Charge d’impôt sur le résultat	(7 130 484)	---	---	(741 462)	(7 871 946)
RÉSULTAT NET	40 947 973	(812 574)	(55 989)	(7 265 893)	32 813 517

Commentaires relatifs aux informations sur les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

Exploitation minière (or) – Mine de Nampala

Le résultat d’exploitation minière pour l’exercice 2023 s’est élevé à 15 250 997 \$, comparativement à 62 509 730 \$ en 2022. Voici les explications :

- Les revenus de ventes d’or ont totalisé 134 668 343 \$, en hausse par rapport à 112 236 766 \$ en 2022. Cette augmentation de 22 431 577 \$ s’explique par une augmentation du prix de vente moyen réalisé par once vendue de 2 630 \$ comparativement à 2 337 \$ en 2022, ainsi que par une augmentation des onces d’or vendues de 3 176.
- Les charges d’exploitation minière ont atteint 40 210 170 \$, en hausse par rapport à 34 774 721 \$ en 2022. Cette augmentation de 15,6 % est liée à la hausse du nombre d’onces vendues, ainsi qu’à l’augmentation des prix d’achat de certains réactifs et services externes de laboratoire et d’excavation.
- La charge d’amortissement qui a presque doublé comparativement à 2022 en raison de l’amortissement des frais de découverte de nouvelles fosses en exploitation.
- La baisse du résultat d’exploitation minière a également été influencée par la charge de dépréciation enregistrée en 2023, évaluée à 53 887 997 \$.

La baisse du résultat opérationnel a également été influencée par l’augmentation des charges administratives de 26 %, passant de 11 660 083 \$ à 14 679 012 \$ par rapport à 2022. Cette augmentation s’explique par plusieurs réparations de bâtiments

effectuées en 2023 à la suite de l'attaque de décembre 2022, ainsi que par une hausse des services professionnels externes, notamment en matière de sécurité du site minier.

Exploration et évaluation minière - Biens miniers de la République de Guinée

Le résultat opérationnel pour l'exercice 2023 s'est établi à -3 043 866 \$, comparativement à -789 254 \$ pour une période de 51 jours d'activité en 2022 (après l'acquisition du Groupe Sycamore le 9 novembre 2022). Les principaux coûts administratifs incluent la rémunération du personnel, la consommation de carburants, ainsi que tous les autres coûts de soutien aux activités sur le site.

Gestion corporative

La perte opérationnelle de la gestion corporative s'élève à 9 335 079 \$ en 2023, contre 7 131 168 \$ en 2022. Cette augmentation s'explique notamment par les embauches effectuées, ainsi que par les services externes sollicités en 2023 pour soutenir la croissance du Groupe Robex.

2.2. SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant résume la situation de l'actif total de la Société :

	Au 31 décembre		
	2023	2022	Variations
	\$	\$	\$
ACTIF			
ACTIF COURANT			
Trésorerie	12 221 978	3 611 406	8 610 572
Stocks	15 620 800	17 648 967	(2 028 167)
Débiteurs	6 733 583	8 867 852	(2 134 269)
Charges payées d'avance	465 795	805 914	(340 119)
Dépôts versés	1 345 035	1 161 559	183 476
Frais de financement différés	2 580 751	---	2 580 751
	38 967 942	32 095 698	6 872 244
ACTIF NON COURANT			
TVA à recevoir	2 985 818	258 386	2 727 432
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	19 674 805	3 791 457	15 883 348
Biens miniers	105 388 261	87 831 409	17 556 852
Immobilisations corporelles	98 617 093	127 397 473	(28 780 380)
Immobilisations incorporelles	539 568	386 885	152 683
Actifs d'impôt différé	818 480	---	818 480
ACTIF TOTAL	266 991 967	251 761 308	15 230 659

Au 31 décembre 2023, notre actif total s'établissait à 266 991 967 \$ comparativement à 251 761 308 \$ au 31 décembre 2022. Pour une répartition de l'actif total de la Société par secteur opérationnel, veuillez vous reporter à la note *Information sectorielle* des états financiers.

Cette augmentation de 15 230 659 \$ s'explique principalement par :

- L'augmentation des dépôts versés sur les immobilisations corporelles de 15 883 348 \$, principalement attribuable aux paiements effectués pour sécuriser les équipements critiques de la future usine de la République de Guinée, anticipant la décision de construction prévue en octobre 2024.

- L'augmentation des biens miniers de 17 556 852 \$, comprenant 16 384 002 \$ pour la propriété Kiniéro en République de Guinée et 1 172 850 \$ pour les propriétés au Mali.
- La réduction nette des immobilisations corporelles de 28 780 380 \$, résulte d'une perte de valeur comptabilisée de 56 535 043 \$ à la suite du test de dépréciation de la mine de Nampala et d'un amortissement de 21 316 912 \$. Cette réduction est partiellement compensée par :
 - La capitalisation de 16 978 240 \$ en frais de découverte pour la mine de Nampala.
 - Les acquisitions d'équipements, d'outillages, de matériels roulants et divers aménagements pour Nampala, totalisant 4 891 220 \$.
 - Les acquisitions pour la préparation de la construction du projet minier en République de Guinée, pour un montant de 26 688 909 \$, en avance de la prise de décision de construction prévue en octobre 2024.

Le tableau suivant résume la situation du passif et des capitaux propres total de la Société :

	Au 31 décembre		
	2023	2022	Variations
	\$	\$	\$
PASSIF			
PASSIF COURANT			
Marges de crédit	4 953 133	11 370 939	(6 417 806)
Créditeurs	19 664 396	17 957 004	1 707 392
Prêt-relais	45 530 538	---	45 530 538
Partie courante de la dette à long terme	159 936	1 343 591	(1 183 655)
Partie courante des obligations locatives	1 887 524	1 087 477	800 047
	72 195 527	31 759 011	40 436 516
PASSIF NON COURANT			
Dette à long terme	---	51 624	(51 624)
Bons de souscription	1 340 850	---	1 340 850
Passif environnemental	1 168 859	424 138	744 721
Obligations locatives	6 319 392	11 431 265	(5 111 873)
Passifs d'impôt différé	---	10 106 230	(10 106 230)
Autres passifs à long terme	1 893 404	1 434 717	458 687
PASSIF TOTAL	82 918 032	55 206 985	27 711 047
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions émis	122 617 189	122 475 271	141 918
Capital-actions à émettre	12 575 588	11 719 099	856 489
Réserve d'options d'achat d'actions	4 173 003	3 802 417	370 586
Bénéfices non répartis	48 245 184	54 882 228	(6 637 044)
Cumul des autres éléments du résultat global	(3 924 017)	308 168	(4 232 185)
	183 686 947	193 187 183	(9 500 236)
Participation ne donnant pas le contrôle	386 988	3 367 140	(2 980 152)
	184 073 935	196 554 323	(12 480 388)
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES TOTAL	266 991 967	251 761 308	15 230 659

Au 31 décembre 2023, notre passif total s'établissait à 82 918 032 \$ comparativement à 55 206 985 \$ au 31 décembre 2022. Pour une répartition du passif total de la Société par secteur opérationnel, veuillez vous reporter à la note *Information sectorielle* des états financiers.

Cette augmentation de 27 711 047 \$ s'explique principalement par l'obtention du prêt-relais en 2023, partiellement contrebalancée par la diminution des marges de crédit de 6 417 806 \$ afin de respecter l'utilisation maximale imposée par Taurus dans le cadre de cette facilité. De plus, la dépréciation de la mine de Nampala explique en grande partie la baisse des obligations locatives de 5 111 873 \$, notamment celle relative à la centrale solaire, ainsi que des passifs d'impôt différé de 10 106 230 \$.

Au 31 décembre 2023, la Société avait un fonds de roulement déficitaire de 33 227 585 \$, comprenant le prêt-relais dont l'échéance est en juin 2024. En vertu de ce prêt-relais, la Société s'est engagée à respecter certaines conditions ainsi que des ratios financiers, lesquels n'étaient pas respectés au 31 décembre 2023.

En date des présents financiers, la Société et Taurus collaborent à la négociation des modalités de la deuxième partie du montage financier décrit à la note 21 des états financiers, soit la facilité de financement de projet. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé et à repousser l'échéance du prêt-relais, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives, telles que repousser l'échéance du prêt-relais à nouveau, à finaliser le montage financier ou à trouver des sources de financements alternatives, seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation future et à financer ses activités prévues dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire. Si la direction est incapable d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moins élevés que ceux qui sont présentés dans les états financiers.

La direction estime que le fonds de roulement au 31 décembre 2023 ne sera pas suffisant pour permettre à la Société de satisfaire à ses obligations, à ses engagements et à ses dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2024 compte tenu de l'échéance courante du prêt-relais. La direction est au fait, lorsqu'elle réalise son évaluation, d'incertitudes importantes entourant des événements et circonstances qui pourraient jeter un doute important sur la capacité de la Société à assurer la continuité de l'exploitation, tel que défini dans le paragraphe précédent, et, en conséquence, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables applicables sous l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Prêt-relais

Le 30 janvier 2023, la Société a signé une lettre mandat désignant Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. (« Taurus ») comme arrangeur exclusif d'un programme de financement totalisant 115 M\$ US en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en République de Guinée.

Le 20 avril 2023, la Société a clôturé la première partie de ce programme de financement, une facilité de prêt-relais pour un montant maximal de 35 M\$ US. En tant que condition de ce prêt-relais, la Société a émis le 19 avril 2023, 22 500 000 de bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus. La Société a pu tirer sur cette facilité pour un montant total de 34 968 420 \$ US, soit 45 530 538 \$. Grâce à cette facilité, la Société a été en mesure d'avancer la préparation du projet de construction de la mine de Kiniéro, anticipant la décision officielle prévue en octobre 2024.

Le 21 décembre 2023, la facilité de financement de Taurus a été prolongée jusqu'au 21 juin 2024, avec des conditions révisées comprenant un taux d'intérêt accru de 10 % par an et une redevance plafonnée sur la production d'or.

Marges de crédit

Au 31 décembre 2023, la Société détenait deux marges de crédit autorisées auprès de banques maliennes. La première, d'un montant maximal de 4 456 988 \$ (2 000 000 000 francs CFA), est arrivée à échéance le 3 avril 2024 et est en cours de renouvellement. La seconde, d'un montant maximal de 11 142 470 \$ (5 000 000 000 francs CFA), viendra à échéance le 31 janvier 2025. Cette marge porte intérêt au taux annuel de 7,75 %.

Dettes à long terme

Au cours de l'exercice 2023, la Société a remboursé entièrement un de ses emprunts bancaires. Ainsi, au 31 décembre 2023, la dette à long terme de la Société était composée de deux emprunts bancaires auprès de banques maliennes, portant intérêt au taux annuel de 7,5 %, garantis par un nantissement à hauteur du matériel roulant financier. Ces deux emprunts restants seront remboursés mensuellement et les paiements en capital requis au cours des 12 prochains mois sont de 159 936 \$.

2.3. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES		
Exploitation	53 266 557	29 817 147
Investissement	(76 733 825)	(47 691 430)
Financement	35 195 870	733 515
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(3 118 030)	30 367
Augmentation (diminution) de la trésorerie	8 610 572	(17 110 401)
Trésorerie au début	3 611 406	20 721 807
Trésorerie à la fin	12 221 978	3 611 406

La trésorerie du Groupe est passée de 3 611 406 \$ au 31 décembre 2022 à 12 221 978 \$ au 31 décembre 2023. Une analyse des flux de trésorerie pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement est présentée ci-dessous.

Activité d'exploitation

Pour l'exercice 2023, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 53 266 557 \$, soit une nette progression par rapport aux 29 817 147 \$ de l'année précédente. Voici les principales variations :

- Une diminution du résultat net de 42 159 590 \$, ajustée par une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 9 828 485 \$, ainsi que par la charge de dépréciation de la mine de Nampala de 53 887 997 \$.
- Une variation nette positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 22 234 759 \$, expliquée par plusieurs facteurs :
 - Les débiteurs ont enregistré une diminution de 6 792 693 \$. En 2023, la Société a pu compenser au Mali un montant de 8 628 560 \$ de TVA à recevoir sur des sommes dues à l'État, contre 4 592 699 \$ l'année précédente, ce qui a permis de diminuer les débiteurs au 31 décembre 2023. Il est à noter qu'en 2022, l'État malien avait suspendu la possibilité de compenser la TVA.
 - Les stocks ont connu une diminution de 4 911 392 \$. Cette réduction découle d'une initiative entreprise par la Société visant à optimiser ses stocks pour améliorer son fonds de roulement.
 - Les créditeurs ont enregistré une augmentation de 10 614 982 \$. En 2022, la Société avait réglé un montant de 7 714 916 \$ aux autorités fiscales maliennes au 31 décembre 2021, lié à ajustement fiscal des années antérieures.

Le tableau suivant résume la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de la Société :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Diminution (augmentation) de l'actif courant		
Débiteurs	2 188 980	(4 603 713)
Stocks	1 237 892	(3 673 500)
Charges payées d'avance	330 328	360 100
Dépôts versés	(170 771)	(116 236)
	3 586 428	(8 033 349)
Augmentation (diminution) du passif courant		
Créditeurs	(2 896 094)	(13 511 076)
	690 334	(21 544 425)

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 76 733 825 \$ pour l'exercice 2023, comparativement à 47 691 430 \$ pour 2022. Cette hausse de 29 042 395 \$ est principalement due aux dépôts versés aux fournisseurs pour sécuriser les équipements critiques de la future usine en République de Guinée en avance de la prise de décision de construction en octobre 2024, et aux frais d'exploration engagés de sur notre propriété minière de Kiniéro au cours de l'exercice 2023.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a décaissé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles un montant de 44 672 166 \$, qui inclut des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 16 978 240 \$, alors qu'en 2022, la Société avait effectué des avances de 11 575 108 \$ au Groupe Sycamore avant la Transaction pour lui permettre de poursuivre ses activités durant le processus d'acquisition, fait l'achat d'immobilisations corporelles pour un montant de 31 241 413 \$, qui incluait des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 23 176 526 \$. De plus, la Société avait dépensé en recherche et développement sur ses propriétés minières pour un montant de 3 736 969 \$.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2023, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 35 195 870 \$ comparativement à des flux de trésorerie générés de 733 715 \$ en 2022.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a encaissé le prêt-relais pour un montant total de 46 960 669 \$ et payé 3 071 065 \$ de frais de financement dans le cadre du programme de financement pour le projet aurifère de Kiniéro, en Guinée. Nous avons aussi diminué l'utilisation de nos marges de crédit de 6 416 316 \$ pour respecter l'utilisation maximale imposée par Taurus, ainsi que remboursé 1 241 343 \$ sur la dette à long terme.

Au cours de l'exercice 2022, la Société avait remboursé sa dette à long terme pour un montant de 4 402 782 \$ conformément aux calendriers de remboursements prévus.

3. AUTRES ÉLÉMENTS

3.1. ARRANGEMENTS HORS BILAN

En date du présent rapport de gestion, la Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

3.2. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Obligations d'achats

Au 31 décembre 2023, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services, des achats d'immobilisations corporelles ainsi que des achats de stocks de fournitures et pièces de rechange.

L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

	2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Prestations de services	432 716	677 175
Achat de stocks de fournitures et de pièces de rechange	3 408 343	5 164 112
Achat d'immobilisations corporelles	564 806	245 839
	4 405 865	6 087 126

Projet Kiniéro

	2023	Au 31 décembre 2022
	\$	\$
Prestations de services	4 338 618	11 206 435
Achat d'immobilisations corporelles	25 873 963	8 106 600
	30 212 581	19 313 035

Redevances gouvernementales

Au Mali et en République de Guinée, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % et de 5 % respectivement.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, des redevances gouvernementales pour le Mali d'un montant de 3 201 120 \$ ont été inscrites à titre de charges (contre 2 668 905 \$ en 2022).

Redevances sur les revenus nets de raffinage (« Net Smelter Royalties (NSR) »)

Au Mali et en République de Guinée, le taux de redevances NSR est de 1 % à 2 % et de 0,5 % à 1 % respectivement, sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales de Nampala relativement à une portion de la propriété de Mininko, un NSR de 973 268 \$ a été inscrit à titre de charge pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (contre 808 233 \$ en 2022).

Redevances sur le projet Kiniéro

En vertu de l'entente de prêt-relais avec Taurus, Taurus détient une redevance brute sur les métaux de 0,25 % jusqu'à concurrence de 1 500 000 onces d'or pour le projet Kiniéro.

Éventualité fiscale au Mali

En 2023, la Société a reçu des autorités fiscales maliennes des propositions de redressements pour les années 2019 à 2021 avec une exposition maximale de 39,3 milliards de FCFA (incluant intérêts et pénalités), soit approximativement 88,5 millions de dollars. Ces propositions de redressements ne constituent pas une notification définitive confirmant les propositions de redressement.

L'évaluation couvre principalement l'impôt sur les sociétés. En date des présents états financiers, diverses discussions avec les autorités sont en cours dont l'issue finale reste incertaine, et il subsiste donc un risque que le résultat ait un impact matériel sur les soldes comptabilisés au cours des prochains exercices, sur l'exploitation de la mine de Nampala et les opérations au Mali dans son ensemble. Il n'est pas possible de fournir d'autres estimations de sensibilité des variations potentielles à la baisse.

En date du présent rapport de gestion, le Société n'a pas reçu cette notification définitive. L'issue finale de cette affaire ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société défend vigoureusement ses positions et négocie actuellement un nouveau cadre fiscal avec les autorités maliennes. L'issue définitive de cette affaire n'est pas déterminable à ce jour et par conséquent aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2023. Toute provision sera comptabilisée dans les comptes consolidés de la Société dès qu'il est probable qu'une sortie de fonds surviendra.

Obligations liées à la restauration environnementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 31 décembre 2023, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 1 168 859 \$ (contre 424 138 \$ au 31 décembre 2022), tandis que la valeur estimative non actualisée de ce passif se chiffrait à 1 478 844 \$ (1 032 499 \$ au 31 décembre 2022).

Il convient de noter que la Société a comptabilisé une provision supplémentaire du passif environnemental au montant de 703 325 \$, dont 565 882 \$ pour refléter la durée de vie estimative de la mine de Nampala, qui selon les nouvelles estimations, prendra fin en juin 2026.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, une charge de désactualisation de 51 357 \$ (41 648 \$ au 31 décembre 2022) a été imputée aux résultats dans les charges financières afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

3.3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans l'état consolidé du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : actifs et passifs financiers à la JVRN et actifs et passifs financiers évalués au coût amorti.

Le seul instrument financier de la Société évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) est le passif dérivé lié aux bons de souscription totalisant 1 340 850 \$ qui est classé au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. La juste valeur du passif lié aux bons de souscription a été établie selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories :

	Au 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Actifs financiers au coût amorti		
Trésorerie	12 221 978	3 611 406
Débiteurs	93 084	824 471
Dépôts versés	1 345 035	1 161 559
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	19 674 805	3 791 457
	33 334 902	9 388 893
Passifs financiers au coût amorti		
Marges de crédit	4 953 133	11 370 939
Créditeurs	15 047 325	13 450 751
Prêt-relais	45 530 538	---
Dette à long terme	159 936	1 395 215
Autres passifs à long terme	1 893 404	1 434 717
	67 584 336	27 651 622
Passifs financiers à la JVRN		
Bons de souscription	1 340 850	---
	1 340 850	---

La valeur comptable des actifs financiers avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée ainsi que des taux d'intérêt de ces instruments qui avoisinent ceux du marché.

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers consolidés avoisine leur juste valeur. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur de la dette à long terme n'a pas été déterminée en raison des conditions particulières négociées et des tierces parties concernées.

3.4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société incluent Fairchild Participation S.A. (« Fairchild »), les membres clés du personnel de direction (et/ou la société dans laquelle ils sont actionnaires), les administrateurs indépendants ainsi que les actionnaires importants.

Les services des membres suivants de la haute direction, Georges Cohen, Benjamin Cohen, Augustin Rousselet, Nicolas Ros de Lochounoff et Julien Cohen, sont fournis à la Société par Fairchild au titre d'un contrat de service conclu en janvier 2015, modifié en juin 2017, juillet 2020 et septembre 2023. Fairchild est une société détenue en copropriété par Georges Cohen, membre de la haute direction de la Société (jusqu'en septembre 2023) et administrateur, et son épouse. Les transactions avec cette société correspondent à un montant de total 2 467 977 \$ en 2023 et incluent la rémunération de ces dirigeants de la Société ainsi que leurs frais de déplacement engagés dans le cadre de leurs fonctions.

Les autres transactions entre parties liées comprennent uniquement la rémunération ainsi que des frais de déplacement engagés dans le cours normal des affaires pour les autres membres clés du personnel de direction, soit :

- les services du président et chef de l'exploitation (CEO) en date du 31 décembre 2023 étaient fournis à la Société par l'intermédiaire de AB Mining Ltd, société détenue à 100 % par celui-ci, au titre d'un contrat de service conclu en septembre 2023.
- les services du chef de la direction financière (« CFO ») sont fournis à la Société par l'intermédiaire de Kalian Conseil, société détenue à 100 % par le CFO, au titre d'un contrat de service conclu en juin 2022 ;
- les services du chef des opérations (« COO »), en date du 31 décembre 2023, étaient fournis par Daniel Marini, employé par RBX Technical Services Limited, au titre d'un contrat de service conclu en mai 2023 ; et
- les services du vice-président senior ressources humaines et communication, en date du 31 décembre 2023, étaient fournis par Gwendal Bonno, employé par RBX Technical Services Limited, au titre d'un contrat de service conclu en mai 2023.

La Société n'a pas prévu le versement de prestations en cas de cessation d'emploi, mais a prévu un versement en cas de changement de contrôle aux membres clés de la direction.

4. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2023					2022				
	T4	T3	T2	T1	Annuel	T4	T3	T2	T1	Annuel
(en milliers de dollars canadiens)										
Résultats										
Revenus – ventes d'or	36 150	36 189	29 150	33 180	134 669	22 795	30 750	26 359	32 333	112 237
Résultat net	(28 018)	6 833	4 989	6 849	(9 347)	4 144	6 989	8 314	13 367	32 814
Résultat net attribuable:										
- Actionnaires ordinaires	(23 852)	6 244	4 587	6 384	(6 637)	4 007	6 448	7 818	12 505	30 778
- Participation ne donnant pas le contrôle	(4 166)	589	402	465	(2 710)	137	541	496	862	2 036
Résultat de base par action	(0,264)	0,069	0,051	0,071	(0,074)	0,054	0,107	0,130	0,208	0,484
Résultat dilué par action	(0,264)	0,069	0,051	0,071	(0,074)	0,054	0,107	0,129	0,207	0,481
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 839	10 169	11 349	12 909	53 266	13 731	5 211	9 276	1 104	29 817
Mine de Nampala										
Données d'exploitation										
Minerai traité ('000 tonnes)	543	606	551	525	2 225	517	483	516	509	2 025
Teneur traitée (g/t)	0,94	0,75	0,79	0,77	0,81	0,76	0,82	0,84	0,82	0,81
Récupération (%)	87,5 %	92,0 %	88,5 %	90,1 %	89,5 %	89,2 %	87,2 %	87,7 %	90,1 %	88,6 %
Onces d'or produites	14 307	13 375	12 410	11 735	51 827	11 253	11 124	12 185	12 089	46 651
Onces d'or vendues	13 376	14 090	11 069	12 670	51 205	9 733	13 644	10 981	13 671	48 029
Statistiques (en dollars canadiens)										
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or) ⁴	2 703	2 568	2 633	2 619	2 630	2 342	2 254	2 401	2 365	2 337
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁴	19	16	18	20	18	18	19	17	17	18
Coût comptant total (par once d'or vendue) ⁴	830	838	832	969	867	977	775	750	727	796
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ⁴	1 318	1 083	1 287	1 472	1 285	2 004	1 291	1 540	1 166	1 457

Commentaires relatifs aux informations des quatrième trimestres terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

Le résultat net pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023, qui s'est établi à -28 017 672 \$, a été fortement impacté par la dépréciation de la mine de Nampala, totalisant 53 887 997 \$. Cette dépréciation explique la variation importante du résultat net par rapport au même trimestre en 2022, qui était de 4 143 735 \$.

Tableau comparatif des données d'exploitation de la mine de Nampala :

	Trimestres terminés les 31 décembre		Variations
	2023	2022	
Minerai traité (tonnes)	543 242	517 486	25 756
Teneur traitée (g/t)	0,94	0,76	0,18
Récupération (%)	87,5 %	89,2 %	-1,7 %
Onces d'or produites	14 307	11 253	3 054

⁴ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

- Avec la même capacité de production à l'usine, la mine de Nampala a traité 25 756 tonnes de minerai supplémentaires au quatrième trimestre de 2023 par rapport au même trimestre de 2022. Cette performance opérationnelle est le résultat de plusieurs facteurs : l'optimisation de la maintenance pour résoudre les problèmes de débordement des CIL et la bonne condition des pompes à rejets, en tenant compte de la mise en service de l'agrandissement d'une des cellules au parc à résidus en décembre 2023. De plus, nous avons traité moins de minerai au quatrième trimestre de 2022 en raison des perturbations causées par l'attaque, qui avaient forcé l'arrêt de la production du 15 au 18 décembre.
- La teneur moyenne traitée de 0,94 g/t au quatrième trimestre de 2023 à augmenter de 0,18 g/t par rapport à la même période en 2022, principalement en raison du changement de zones d'extraction. Cette teneur reste supérieure à la moyenne du plan minier. De plus, nous avons commencé à traiter du minerai de transition, ce qui a permis d'obtenir une meilleure teneur.
- Le taux de récupération du minerai a diminué de 1,7 % au quatrième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022. Cela est attribuable au traitement d'un minerai plus dur et plus réfractaire en octobre et novembre 2023, ce qui a impacté la récupération.
- La production d'or a augmenté de 3 054 onces au quatrième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022, en raison de la teneur élevée du minerai traité et de l'augmentation du tonnage de minerai traité par jour à l'usine (5 905 tonnes par jour pour le quatrième trimestre de 2023, contre 5 625 au même trimestre de 2022).

Commentaires relatifs aux informations sur les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2023 et 30 septembre 2023 :

Le résultat net pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023, qui s'est établi à -28 017 672 \$, a été fortement impacté par la dépréciation de la mine de Nampala. Cet élément explique en grande partie la variation importante de ce résultat net par rapport au trimestre terminé le 30 septembre 2023, qui était de 6 833 453 \$.

Tableau comparatif des données d'exploitation de la mine de Nampala :

	Périodes de trois mois terminées les		Variations
	31 décembre 2023	30 septembre 2023	
Minerai traité (tonnes)	543 242	605 604	-62 362
Teneur traitée (g/t)	0,94	0,75	0,19
Récupération (%)	87,5 %	92,0 %	-4,5 %
Onces d'or produites	14 307	13 375	932

- Le tonnage du minerai traité à l'usine a diminué de 62 362 tonnes au quatrième trimestre 2023 comparativement au troisième trimestre de la même année, en raison des travaux de maintenance effectués après la saison des pluies. La disponibilité de l'usine a été de 86,7 % au quatrième trimestre 2023, comparativement à 90,4 % à celui du troisième trimestre de 2023.
- Le ratio des tonnes traitées par heure s'est établi à 284 au quatrième trimestre 2024, en baisse par rapport aux 304 tonnes par heure du troisième trimestre de 2023, en raison de la nature plus dur et réfractaire du minerai de transition.
- La teneur moyenne traitée a été supérieure de 0,19 g/t au quatrième trimestre de 2023 comparativement au troisième trimestre de 2023.
- Le taux de récupération a diminué de 4,5 % au quatrième trimestre 2023 par rapport au troisième trimestre 2023, en raison du traitement d'un minerai plus dur et réfractaire en octobre et novembre 2023, ce qui a affecté la récupération.

En conclusion, la production d'or a augmenté de 932 onces au quatrième trimestre de 2023 par rapport au troisième trimestre de 2023, grâce à une meilleure teneur du minerai traitée.

5. OPÉRATIONS

5.1. EXPLOITATION MINIÈRE (OR) – MINE DE NAMPALA⁵

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
DONNÉES D'EXPLOITATION		
Minerai extrait (tonnes)	2 259 939	2 212 531
Stérile extrait (tonnes)	6 689 689	9 011 636
Ratio de découverte opérationnel	3,0	4,1
Minerai traité (tonnes)	2 224 888	2 025 463
Teneur traitée (g/t)	0,81	0,81
Récupération (%)	89,5 %	88,6 %
Onces d'or produites	51 827	46 651
Onces d'or vendues	51 205	48 029
STATISTIQUES		
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue) ⁶	2 630	2 337
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁶	18	18
Coût comptant total (par once d'or vendue) ⁶	867	796
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) ⁶	1 285	1 457
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) ⁶	946	955
Charges administratives (par once d'or vendue) ⁶	287	243

Commentaires relatifs aux informations pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

Pour l'exercice 2023, la quantité totale de matière extraite des fosses a atteint 8 949 628 tonnes, dont 6 689 689 tonnes de stérile et 2 259 939 tonnes de minerai, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 3,0 comparativement à 4,1 en 2022. En effet, en 2022, 11 224 167 tonnes de matière avaient été extraites, dont 9 011 636 tonnes de stérile et 2 212 531 tonnes de minerai.

L'augmentation des onces d'or vendues a été possible grâce à une augmentation de 11,1 % de la production de l'usine de Nampala, avec un tonnage traité en hausse de 9,8 % un meilleur taux de récupération du minerai à 89,5%.

En ce qui concerne la disponibilité de l'usine, celle-ci a été affectée, entre autres, par des arrêts non planifiés de 146 heures, principalement dus à des arrêts du broyeur et des bris au débourseur. La disponibilité de l'usine a été de 89,1 % pour l'exercice 2023, par rapport à 90,2 % en 2022.

L'augmentation du coût comptant total, soit de 867 \$ par once d'or vendue en 2023 par rapport à 796 \$ par once vendue en 2022, est principalement attribuable à une augmentation des charges d'exploitation minière de 15,6 %.

La diminution du coût de maintien tout inclus, soit de 1 285 \$ par once d'or vendue en 2023 par rapport à 1 457 \$ par once vendue en 2022, s'explique par une diminution des dépenses en immobilisation de maintien de 10 302 131 \$ en 2023, contrebalancée par une augmentation des charges d'exploitation minière de 5 435 449 \$.

⁵ Ce secteur regroupe toutes les activités dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.

⁶ Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

5.2. BIENS MINIERS

Robex détient actuellement cinq permis d'exploration au Mali, trois au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et deux à l'ouest (Sanoula et Diangounté).

En plus des permis d'exploration, Robex détient cinq permis d'exploitation, un au sud du Mali (Nampala) et quatre en République de Guinée, qui constituent l'ensemble de permis d'exploitation de Kiniéro.

Programme d'exploration pour le quatrième trimestre de 2023 :

- 1. Mali Ouest (Sanoula et Diangounté) :** Au quatrième trimestre de 2023, la Société a procédé à l'élaboration d'un programme général de travaux d'exploration envisagé pour l'année 2024 comportant leur budget et les méthodes de recherche employées. Le programme a été déposé à la direction nationale de la géologie et des mines qui l'a approuvé.
- 2. Mali Sud (Mininko, Gladié et Kamasso) :** La Société a procédé à l'identification des cibles d'exploration, à la planification des travaux d'exploration et l'élaboration du budget. Un programme d'exploration avec son budget a été soumis pour approbation à la direction nationale de la géologie et des mines du Mali. L'approbation a été reçue.

Sur le périmètre de la mine de Nampala, nous avons procédé à la cartographie des tranchées de contrôle de teneur dans les différentes fosses de Nampala. Un modèle géologique des fosses a été élaboré. Des cartes géo structurales ont été produites.

- 3. République de Guinée (Kiniéro) :** Au quatrième trimestre de 2023, les études d'exploration et de géologie ont été principalement axées sur la géochimie sol du bloc Nord, maintenant achevé. Les échantillons seront envoyés au laboratoire pour analyse BLEG. Parallèlement, nous avons continué avec la cartographie structurale dans les fosses et prospectus satellites de SGA (zone Gobélé), ainsi que les interprétations sur sections verticales. Le tout a permis une meilleure compréhension du cadre structurel, visant l'expansion de la base de réserves du projet.

Les résultats complets du programme de contrôle de teneur (154 trous à un espacement de 8m x 8m et profondeur finale 30m) exécuté pendant le troisième trimestre de 2023 ont été reçus. Ces derniers ont permis la création d'un modèle « Grade Control (GC) » qui a été comparé au modèle de ressources existant (maille 25x25m), pour le minerai oxydé sur une petite portion du gisement de Sabali Sud.

L'assèchement des fosses de Gobélé a été momentanément suspendu à la fin du quatrième trimestre 2023. Une assurance de la qualité et du contrôle (QAQC) sur l'ensemble des analyses réalisées en 2023 a été présentée. La migration de la base de données vers Fusion (paquet Datamine) est toujours en cours.

6. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Pour obtenir une description des facteurs de risque liés à Robex et à ses activités, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2023 de Robex, disponible sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, laquelle section est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

7. CAPITAL-ACTIONS

Le 28 avril 2023, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé i) un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (sous réserve de (A) l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société et (B) l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et ii) un régime d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour (sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX). Les modifications au régime d'options d'achat d'actions ont pour effet d'augmenter le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime et d'ajouter des modifications d'ordre administratif pour tenir compte des modifications apportées à la Politique 4.4 — Rémunération en titres de la Bourse de croissance TSX. Le 15 mai 2023 et le 29 juin 2023, les approbations conditionnelles de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires de la Société ont respectivement été obtenues. Le regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 a été communiqué le 28 mars 2024 avec une prise d'effet au 1^{er} avril 2024.

En date du 29 avril 2024, le capital-actions de la Société est composé de 90 393 824 actions ordinaires émises et en circulation.

De plus, 1 221 516 options d'achat d'actions sont en circulation et exerçables à des prix d'exercice de 1,30 \$, 3,60 \$ et 2,90 \$ venant respectivement à échéance le 28 novembre 2024, le 11 juillet 2027 et le 21 septembre 2028. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Enfin, 22 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus donnant le droit d'acquérir jusqu'à 2 250 000 d'actions ordinaires au prix d'exercice de 3,90 \$ sont en circulation. Ces bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- i) la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus ; ou
- ii) la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

Sommaire de l'actionnariat au 29 avril 2024 :

	Situation actuelle		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen (*)	39 428 303	43,6%	300 000	39 728 303	43,4%	---	39 728 303	42,3%
Groupe Sycamore (**)	30 204 375	33,4%	50 000	30 254 375	33,0%	---	30 254 375	32,2%
Autres actionnaires	20 761 146	23,0%	871 516	21 632 662	23,6%	---	21 632 662	23,1%
Taurus	---	0,0%	---	---	0,0%	2 250 000	2 250 000	2,4%
Total	90 393 824	100,0%	1 221 516	91 615 340	100,0%	2 250 000	93 865 340	100,0%

* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

** Le 9 novembre 2022, la Société a complété l'acquisition de Sycamore et a émis la première tranche des actions devant être émise à la clôture en vertu de la convention d'achat d'actions intervenues le 20 avril 2022, soit 24 216 000 actions ordinaires de Robex. Le 23 avril 2024, une seconde tranche d'actions de 5 988 375 a été émise aux actionnaires de Sycamore correspondant à un maximum de 6 054 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre d'actions ordinaires de Robex égal au montant total du passif de Sycamore (sur une base consolidée) à la date de clôture, soit de 65 625 actions ordinaires. Une dernière tranche est également prévue pour un maximum de 10 090 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'auront pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » à être signée avec le gouvernement de la Guinée établissant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant établissant tels passifs. **À la date de signature du présent rapport de gestion, la dernière tranche d'actions n'était pas encore émise aux actionnaires de Sycamore et donc n'est pas représentée dans ce tableau sommaire.**

Sommaire de l'actionnariat au 29 avril 2024 incluant l'impact de la dernière tranche d'actions à émettre pour l'acquisition de Sycamore :

	Situation incluant l'impact de la dernière tranche d'actions à émettre		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation incluant l'impact des actions à émettre	% après exercice
Groupe Cohen	39 428 303	39,2%	300 000	39 728 303	39,1%	---	39 728 303	38,2%
Groupe Sycamore	40 294 375	40,1%	50 000	40 344 375	39,7%	---	40 344 375	38,8%
Autres actionnaires	20 761 146	20,7%	871 516	21 632 662	21,2%	---	21 632 662	20,8%
Taurus	---	0,0%	---	---	0,0%	2 250 000	2 250 000	2,2%
Total	100 483 824	100,0%	1 221 516	101 705 340	100,0%	2 250 000	103 955 340	100,0%

8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

8.1. DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

8.2. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice, ainsi que les normes publiées mais non encore en vigueur, sont détaillées à la note 4 de nos états financiers.

8.3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers.

9. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La Société présente les mesures financières non conformes aux IFRS, ratios financiers non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires qui suivent, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

9.1. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (« Règlement 52-112 ») définit une mesure financière non conforme aux IFRS comme une mesure financière présentée qui remplit les conditions suivantes : a) représente la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus d'une entité, b) en ce qui concerne sa composition, exclut un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de l'entité, c) n'est pas présentée dans les états financiers de l'entité et d) ne constitue pas un ratio, une fraction, un pourcentage ou une représentation similaire.

9.1.1. Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, divisée par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Il est composé du résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Il s'agit notamment du coût de la rémunération en options d'achat d'action, des gains de change, de la perte sur mise hors service d'actifs et de la provision pour ajustement fiscal des années antérieures, le tout divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

9.1.2. Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Le coût comptant d'exploitation constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui comprend les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, le transport ainsi que les frais généraux, mais ne comprend pas les redevances, les taxes sur la production, l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations et les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation.

Le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte est établi de la même façon, mais en y ajoutant les frais de découverte, lesquels s'expliquent par le fait que durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Il peut aussi s'avérer nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. Le processus d'enlèvement du mort terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société ;
- La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré ; et
- Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai. Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Le coût comptant d'exploitation est utilisé par la direction pour évaluer le rendement de la Société en ce qui a trait à la répartition et à la gestion efficace des coûts et est présenté pour fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes des informations

supplémentaires sur les coûts décaissés sous-jacents de la mine Nampala. Cette mesure financière est pertinente aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

9.1.3. Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus (CMTI) et le coût de maintien tout inclus ajusté (CMTI ajusté) constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le CMTI comprend le coût comptant d'exploitation (dont la description figure ci-dessus en section 9.1.3) auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once d'or vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Le CMTI est une mesure étendue des coûts décaissés, qui donne plus d'information sur le total des sorties de trésorerie, des dépenses d'investissement et des coûts indirects par unité. Il vise à rendre compte des coûts associés à la production du principal métal de la Société, à savoir l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités d'exploitation. Le CMTI ajusté est constitué du CMTI duquel sont déduits les frais de découvertures capitalisés ainsi que les dépenses d'exploration. Le CMTI ajusté vise à présenter le coût total de la production d'or associé au maintien des activités d'exploitation courantes hors les dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

9.1.4. Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui correspond au montant total de l'endettement bancaire, comprenant les marges de crédit et la dette à long terme, ainsi que les obligations locatives, diminué du montant de la trésorerie à la fin d'une période donnée. La direction utilise cette mesure pour analyser l'endettement de la Société et évaluer la capacité de la Société à assurer le service de sa dette. Nous avons ajouté le prêt-relais dans le calcul de 2023. La dette nette est calculée de la façon suivante :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Marges de crédit	4 953 133	11 370 939
Prêt-relais	45 530 538	---
Dette à long terme	159 936	1 395 215
Obligations locatives	8 206 916	12 518 742
Moins : Trésorerie	(12 221 978)	(3 611 406)
DETTE NETTE	46 628 545	21 673 490

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la mesure financière la plus directement comparable qui figure dans les états financiers, soit le passif total diminué de l'actif courant, pour la période considérée et la période comparative.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
PASSIF TOTAL	82 918 032	55 206 985
<i>Moins :</i>		
Créditeurs	(19 664 396)	(17 957 004)
Bons de souscription	(1 340 850)	---
Passif environnemental	(1 168 859)	(424 138)
Passifs d'impôt différé	---	(10 106 230)
Autres passifs à long terme	(1 893 404)	(1 434 717)
	58 850 523	25 284 896
ACTIF COURANT	38 967 942	32 095 698
<i>Moins :</i>		
Stocks	(15 620 800)	(17 648 967)
Débiteurs	(6 733 583)	(8 867 852)
Charges payées d'avance	(465 795)	(805 914)
Dépôts versés	(1 345 035)	(1 161 559)
Frais de financement différés	(2 580 751)	---
	12 221 978	3 611 406
DETTE NETTE	46 628 545	21 673 490

9.2. RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS

Un ratio non conforme aux IFRS est défini par le Règlement 52-112 comme une mesure financière a) exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, b) dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS et c) qui n'est pas présentée dans les états financiers. Les mesures non conformes aux IFRS utilisées pour calculer les ratios non conformes aux IFRS ci-dessous sont le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté ainsi que le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte.

9.2.1. Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action est un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. La Société l'utilise comme un indicateur de la performance financière des activités de la Société et lui permet de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Robex. Le cours de l'action divisé par le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action permet à l'investisseur de comparer la valorisation de la Société à celle de ses comparables.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
(en dollars)		
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	(6 637 044)	30 777 719
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	422 674	863 180
Gains de change	(2 208 018)	(742 774)
Variation de la juste valeur des bons de souscription	(1 016 863)	---
Radiation d'immobilisations corporelles	653 501	1 168 823
Charge de dépréciation de la mine de Nampala	53 887 997	---
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	45 102 247	32 066 948
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	90 115 104	63 577 894
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,500	0,504

9.2.2. Coût de maintien tout inclus (CMTI) (par once d'or vendue) et coût de maintien tout inclus (CMTI) ajusté (par once d'or vendue)

Le CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue constituent des ratios non conformes aux normes IFRS.

Le CMTI par once d'or vendue est calculé en additionnant le coût comptant total, correspondant à la somme des charges d'exploitation minière et des redevances minières, ainsi que les dépenses en immobilisations de maintien et ensuite divisé par le nombre d'onces d'or vendues. Le CMTI ajusté par once d'or vendue est calculé de la même façon que le CMTI et en déduisant les frais de découverte et les dépenses d'exploration pour ensuite être divisé par le nombre d'onces d'or vendues.

La Société déclare CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs de l'information au sujet des principales mesures utilisées par la direction pour surveiller le rendement du site minier en production commerciale (mine de Nampala) et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté, ainsi que du CMTI et du CMTI ajusté par once d'or vendue, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
Onces d'or vendues	51 205	48 029
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	40 210 170	34 774 721
Redevances minières	4 174 388	3 477 139
Coût comptant total	44 384 558	38 251 860
Dépenses en immobilisations de maintien	21 410 312	31 712 443
Coût de maintien tout inclus	65 794 870	69 964 303
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)	1 285	1 457

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
Onces d'or vendues	51 205	48 029
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	40 210 170	34 774 721
Redevances minières	4 174 388	3 477 139
Coût comptant total	44 384 558	38 251 860
Dépenses en immobilisations de maintien	21 410 312	31 712 443
Frais de découverte	(16 978 240)	(23 176 526)
Dépenses d'exploration	(383 607)	(927 198)
Coût de maintien tout inclus ajusté	48 433 023	45 860 579
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue)	946	955

9.2.2. Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)

Le coût comptant d'exploitation par tonne traitée et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée présentés par la Société constituent des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières sont pertinentes aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie en tenant compte de ses résultats de production.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût comptant d'exploitation, du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte⁷, ainsi que du coût comptant d'exploitation et du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
Tonnes de minerai traitées	2 224 888	2 025 463
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	40 210 170	34 774 721
Incidence des ajustements de stocks (lingots d'or et or en voie de production)	(236 472)	1 309 965
Charges d'exploitation minière (relatives aux tonnes traitées)	39 973 698	36 084 686
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	18	18

⁷ Calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
Tonnes de minerai traitées (en dollars)	2 224 888	2 025 463
Frais de découverte	16 978 240	23 176 526
Frais de découverte (par tonne traitée)	8	11
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	18	18
Coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)	26	29

9.3. MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

9.3.1. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (par action)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. Cette mesure financière supplémentaire permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des flux monétaires générés par les activités d'exploitation. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont équivalents à 53 266 557 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation est de 90 115 104, pour un montant par action de 0,591 \$. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation étaient de 29 817 147 \$ et le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation était de 63 577 894, pour un montant par action de 0,469 \$.

9.3.2. Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)

Le prix moyen réalisé par once d'or vendu est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée du revenu de ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendu. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base du produit moyen réalisé de la vente de la production d'or au cours de la période de communication de l'information.

9.3.3. Charges administratives (par once d'or vendue)

Les charges administratives par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant les charges administratives par le nombre d'onces d'or vendues. Les charges administratives sont utilisées pour promouvoir la rentabilité en mesurant les frais indirects nécessaires pour soutenir les activités.

Les charges administratives par once d'or vendue sont calculées par rapport au total des charges administratives qui sont composées principalement des salaires administratifs, des honoraires de services rendus, des frais de déplacement, des frais de bureau, etc. Les charges administratives de l'exploitation minière (or) - Mine de Nampala sont équivalentes à 14 679 012 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et de 11 660 083 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Le total des onces vendues se chiffre respectivement à 51 205 onces d'or et à 48 029 onces d'or.

9.3.4. Coût comptant total (par once d'or vendue)

Le coût comptant total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des charges d'exploitation et des redevances minières par le nombre d'onces d'or vendues. Ces charges incluent notamment:

- Les fournitures et les services d'exploitation ainsi que l'entretien ;
- Les carburants ;

- Les réactifs ;
- Les charges au titre des avantages du personnel ;
- La variation des stocks ;
- Moins les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte ; et
- Les frais de transport.

La direction utilise ce ratio afin d'établir la rentabilité de l'exploitation minière, en considérant les charges d'exploitation par rapport au nombre d'onces d'or vendues.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
Onces d'or vendues (en dollars)	51 205	48 029
Charges d'exploitation minière	40 210 170	34 774 721
Redevances minières	4 174 388	3 477 139
Coût comptant total	44 384 558	38 251 860
Coût comptant total (par once d'or vendu)	867	796

10. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au www.robexgold.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou ne fait partie de ce dernier.

11. INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre les plans d'affaires, le rendement financier et la situation financière de la Société.

Les énoncés formulés dans le présent rapport de gestion qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les projections pour l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être reconnus par l'emploi du conditionnel ou de termes se rapportant à de l'information prospective, tels que « viser », « prévoir », « supposer », « croire », « budget », « cible », « continuer », « peut », « devrait », « engagement », « envisager », « estimer », « éventuel », « s'attendre à », « futur », « orientation », « guider », « indication », « intention », « objectif », « opportunité », « permettre », « perspective », « peut », « plan », « prédire », « pourrait », « poursuivre », « prévoir », « priorité », « probable », « sera », « souhaite », « stratégie », « tendance », « viser » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques.

Ces énoncés peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant : la valeur perçue et le potentiel futur des terrains de la Société; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; les dépenses en immobilisations et les besoins en capitaux; l'accès de la Société au financement; les résultats d'une évaluation économique préliminaire et d'autres études de mise en valeur; les résultats d'exploration à l'égard des terrains de la Société; les budgets; les plans stratégiques; le cours des métaux précieux; la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère Kiniéro; les programmes de travail; les

calendriers d'obtention de permis ou autres; la réglementation et les relations gouvernementales; l'optimisation du plan minier de la Société, notamment quant aux performances de Nampala, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives à la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains pour le financement du projet aurifère Kiniéro, y compris une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 millions de dollars américains (les « facilités »); le moment de la conclusion des ententes définitives relatives aux facilités; et, si les ententes définitives sont conclues relativement aux facilités, le prélèvement sur le produit des facilités, y compris le moment où il sera effectué.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Rien ne garantit que ces énoncés ou cette information seront exacts. Ces énoncés et cette information sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris, entre autres choses, des hypothèses sur : des stratégies d'affaires actuelles et futures; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; la capacité à mettre en œuvre les projets de la Société relatifs au projet aurifère Kiniéro, conformément à l'étude de pré faisabilité sur le projet aurifère Kiniéro, y compris le moment de leur réalisation; la capacité de la Société de mener à bien ses programmes d'exploration et de mise en valeur prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniéro; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniéro rentable; la capacité de la Société de continuer à réunir les capitaux nécessaires au financement de ses activités; la situation géopolitique et la conjoncture locales et mondiales et le contexte dans lequel la Société exerce et exercera ses activités, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités et selon des modalités acceptables, le cas échéant, et à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre de ces facilités (y compris la satisfaction des autres conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'hypothèse que le conseil donnera son approbation pour les facilités; la capacité de la Société à respecter les délais visés pour les ententes définitives et le premier prélèvement de fonds; et la capacité de la centrale solaire hybride de la mine d'or de Nampala à permettre une réduction de l'empreinte carbone de la Société et de réaliser une réduction importante du coût de l'énergie de la mine.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité associés à l'exploitation de ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits, la possibilité d'agitation civile et de désobéissance civile; les fluctuations du prix de l'or; les restrictions quant aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales de la Société; la nature spéculative de l'exploration et la mise en valeur minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison du manque de financement); la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités selon des modalités acceptables, le cas échéant; la capacité de la Société à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre des facilités (y compris la satisfaction des conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'échec ou les retards dans l'obtention des approbations nécessaires ou autrement dans la satisfaction des conditions de réalisation des facilités; les besoins en capitaux de la Société et son accès à du financement; les changements à la législation, aux règlements et aux normes comptables auxquels la Société est assujettie, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, ces règlements et ces normes sur les activités de la Société; les participations et les paiements de redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une inflation élevée, tels que l'augmentation des prix des matières premières; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en suspens ou à venir contre la Société; les limitations liées aux opérations qui interviennent entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que la proposition de regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvée et que, même si elle l'est, elle n'entraîne pas une augmentation de la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations de la Société; l'acquisition et le maintien des titres de propriété de la Société et l'obtention et le maintien de l'ensemble des licences et des permis requis pour les activités en cours de la Société; les effets des crises sanitaires, telles que la pandémie en cours de la COVID-19, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les collectivités dans les pays où elle exploite ses activités; le risque de violation par la Société et ses représentants des lois anticorruption applicables, des règlements sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes; le risque que la Société entre en conflit avec des mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard de tiers entrepreneurs; la dépendance de la Société à l'égard de membres clés de la haute direction et de membres du personnel hautement qualifiés; l'accès de la Société à des infrastructures

adéquates; les risques associés aux responsabilités éventuelles de la Société liés à ses installations de stockage des résidus; les perturbations sur la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés à l'exploration minière et aux activités de mise en valeur et de production pour l'exploitation aurifère; les problèmes liés aux conditions météorologiques et au climat; le risque de défaillance des systèmes informatiques et de menace à la cybersécurité; et le risque que la Société ne puisse pas souscrire d'assurance contre tous les risques éventuels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que cette information prospective soit exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information.

La Société n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les avis de la direction devaient changer, sauf dans les cas où la loi applicable l'exige. Le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs qui sont contenus dans les présentes visent à aider les investisseurs à comprendre les résultats financiers et le rendement d'exploitation prévus de la Société aux dates auxquelles ses plans et ses objectifs sont présentés et pour les périodes closes à ces dates et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Veillez également vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2023 de la Société que vous pouvez consulter sur SEDAR sous le profil de la Société à l'adresse www.sedar.com pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde.